



« Schéma de développement du numérique sur le pays de Lorient »

L'avis du CDPL - synthèse - août 2016

Le conseil de développement du pays de Lorient a présenté en 2013 son rapport "l'innovation sociale pour le développement du pays de Lorient" dans lequel le numérique prenait une place importante parmi les propositions d'actions. Suite à ce premier travail, le CDPL est de nouveau saisi par Lorient Agglomération afin qu'il approfondisse le schéma territorial de l'innovation sur la question du numérique et de ses nouveaux usages, notamment avec un axe concernant la relation institution/politiques publiques/citoyens. Le numérique est devenu un aspect incontournable du développement local et impacte nos façons de vivre et de travailler ensemble. Pour répondre à la demande de Lorient Agglomération, le CDPL a choisi d'axer son travail sur l'innovation sociale plutôt que sur l'aspect technologique.

LE NUMÉRIQUE : AGIR SANS SUBIR



Une transition en marche

Apparue dans les années 1980, affirmée dans les années 90 avec la généralisation de l'ordinateur personnel et la naissance d'Internet, puis accélérée par le phénomène des réseaux sociaux dès le milieu des années 2000, la "révolution numérique" est en marche. Le numérique et ses usages transforment notre économie et nos relations sociales, redéfinissent nos espaces publics et privés, construisent du lien social. Le numérique représente, dans une zone de chalandise mondiale une opportunité en termes de croissance

économique, d'innovation,... mais aussi un risque en termes de sécurité, de dépendance aux grosses entreprises leaders du domaine, d'équité sociale et territoriale...

Le numérique est un nouveau lieu du pouvoir économique, social et politique.

Un impact sur l'emploi, l'accompagnement et la formation ?

Compte tenu des bouleversements numériques, la promotion de l'autonomie et de la flexibilité comme facteurs clés de l'emploi est aujourd'hui renforcée par de nouvelles organisations du travail, des accès directs et multiples à l'information, l'intensification des réseaux. Le marché du travail européen, est aujourd'hui confronté à de nouvelles dynamiques issues de la révolution numérique et de la montée en puissance de l'économie collaborative. De nouvelles formes de travail et de l'emploi apparaissent et viennent bouleverser les parcours

professionnels. Tous nos territoires sont impactés. Face à ce constat, quelques préconisations s'imposent :

- encourager les personnes à inclure et valoriser les acquis de l'apprentissage informel et non formel dans leur profil professionnel
- reconnaître la complexité des parcours de vie au cours de la formation initiale et de la vie professionnelle
- soutenir la construction d'un réseau de professionnels et de bénévoles de l'accompagnement
- répondre aux besoins des emplois numériques sur le territoire.



INTÉGRER LA SOCIÉTÉ CIVILE

Compte-tenu de la vitesse d'évolution des systèmes numériques, le CDPL souligne qu'il y a une réelle nécessité à définir collectivement (élus et société civile) le pays de Lorient de demain (à l'horizon 2035) . Ce travail collectif, basé sur le principe du « penser local pour agir local et global », permettra de mieux maîtriser les impacts de la transition numérique sur le territoire et d'améliorer l'efficacité du plan d'actions numérique du pays de Lorient.



LE NUMÉRIQUE AU PAYS DE LORIENT : QUELS DÉFIS POUR DEMAIN ?

Un constat, des attentes

Depuis février 2015, le groupe de travail « innovation sociale numérique » du CDPL, composé de plus de 10 personnes, s'est réuni plus de 20 fois. Il a mis en place :

- une réflexion autour de l'anticipation nécessaire du pays de Lorient sur l'impact de la révolution numérique en terme d'emplois et d'innovation, en considérant que l'approche par les usages est aussi importante qu'une approche par la technologie ;
- une animation avec un atelier participatif sur l'impact de la transition numérique sur le pays de Lorient : « le numérique au pays de Lorient : Quels défis pour demain ? »
- une conférence sur « l'impact du numérique sur l'emploi » dans le cadre du groupe de travail « Service



Public pour l'Emploi de Proximité (SPEP) » technique Lorient.

Ces différentes activités ont amené le CDPL à faire sur la transition numérique d'aujourd'hui et de demain un constat qui se caractérise par les affirmations suivantes :

le numérique :

- est un fait social où chacun peut jouer un rôle (on est tous producteurs et émetteurs). Il rend possible une très forte diffusion et appropriation de tous (foisonnement);
- la barrière financière à l'entrée du numérique est « faible (attention aux exclus), ses usagers sont donc potentiellement très nombreux;
- provoque un bouleversement des valeurs (travail, sociales, économiques, culturelles, consommation,..);
- n'est pas que technologie et tuyau;
- doit permettre de rendre les citoyens acteurs de leur territoire;
- distribue des pouvoirs aux acteurs mondiaux et aussi à chaque citoyen ;
- doit aménager le territoire et non le déménager ;

• est un bouleversement social dans lequel il faut innover en « jouant » transversal (diminution du fonctionnement pyramidal).

Les attentes, elles, se caractérisent par les affirmations suivantes :

- améliorer l'administration ;
- créer des gains de productivité ;
- créer des emplois (même si certains seront amenés à disparaître) ;
- enrichir la citoyenneté et le vivre ensemble ;
- ouvrir de nouvelles pistes économiques et sociales ;
- encourager l'innovation ;
- créer des synergies et, notamment, en dynamisant les modes collaboratifs ;
- permettre de déployer des services en zones enclavées ;
- participer à la transition environnementale ;
- favoriser l'accompagnement « tout au long de la vie » des usages.

LES PROPOSITIONS D'ACTIONS DU CDPL

Pour le Conseil de développement, la nécessité de positionner le pays de Lorient sur une vision large du numérique associant développement économique, réponses aux besoins sociaux, inclusion et développement durable, est réelle.

C'est pour cette raison que le CDPL a choisi d'associer à la transition numérique le terme « innovation sociale numérique ».

Le Conseil de Développement du pays de Lorient considère qu'il est nécessaire de respecter les quatre principes suivants :

- l'innovation, qu'elle soit sociale ou technologique, passe par la mise en action de qualités, de créativité et d'entrepreneuriat des individus et des organisations. Il faut dépasser les a priori et les habitudes. C'est un état d'esprit qu'il faut développer ;
- la réponse aux besoins sociaux doit s'accompagner de création de richesse et d'emploi ;

• le soutien des services de l'Etat et des collectivités doit privilégier les actions collaboratives (pousser au décloisonnement !) et mixtes (en termes d'acteurs : entreprises classiques, secteur public, associations, mutuelles, individus,...) et intégrant les quatre dimensions du développement durable ;

• le schéma de développement du numérique du pays de Lorient passera par la mise en place de tiers lieux numériques associant urbain/rural et économie/médiation. Elle devra prendre en compte les besoins locaux et les modes collaboratifs (sources de développement local) et par une appropriation collective (élus/société civile) du pays de Lorient numérique 2035 associée à la construction d'un schéma directeur.

Pour être reconnu comme territoire numérique, il sera sûrement nécessaire de collaborer avec les territoires proches.



Un réseau à mettre en place

Les représentants de la société civile sont très attachés à la construction d'un réseau d'acteurs complémentaires en termes d'expertises (développement économique et médiation) positionné sur tout le territoire (urbain et rural) et permettant d'optimiser l'utilisation de cette transition numérique.

La promotion pour se développer

La promotion pour donner de la visibilité aux innovations déjà existantes (à l'exemple de la Silver économie) et donner l'impulsion vers de nouveaux projets : un thème récurrent dans les attentes. Cette action passera par le faire savoir sur le territoire en proposant un récit, une histoire du développement du numérique propre au territoire.

Pour cela, il est nécessaire pour le pays de Lorient de porter un message politique claire et ambitieux

sur son rôle dans la transition numérique des territoires bretons

Un accompagnement à renforcer

Accompagner collectivement les habitants du territoire à cette mutation numérique et aux évolutions de compétences nécessaires reste pour le CDPL une priorité. Pour cela, il est nécessaire d'affirmer une politique claire de médiation numérique.

L'éducation pour favoriser les bonnes pratiques

Permettre à chacun de se former au numérique, d'appréhender les bonnes pratiques dans le respect de tous passera par une éducation spécifique et par le renforcement de l'E.démocratie et démocratie participative plus généralement, dans le pays et les communes.

Le rapport complet est disponible sur le site www.cdpl.bzh (ressources)



**Conseil de
Développement**
Pays de Lorient

1, rue Fulvy, 56100 Lorient
contact@cdpl.bzh
Tél : 02 97 76 72 08

www.cdpl.bzh